

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1494

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À l'alinéa 33, supprimer les mots :

« et en vue d'en ouvrir aux employeurs, dans des conditions transitoires, le bénéfice anticipé du dispositif qu'elles prévoient ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.